

TAXES DE LOCATION

Hall polyvalent La Chiers :	<i>Résident</i>	<i>Non-résident</i>
Rue du Gaz L-4573 Differdange		
Manifestation culturelle/artisanale	250 €	500 €
Manifestation de distraction	500 €	1000 €
Manifestation avec but philanthropique	125 €	250 €
Exposition (1 ^{er} weekend)	125 €	250 €
Assemblée générale	50 €	50 €
Location du foyer	100 €	200 €
Matériel d'équipement	50 €	50 €
Nettoyage supplémentaire	50 €	50 €
Caution	200 €	200 €

Disponibilité :

*Places assises disponibles → +/- 500 personnes *Places debout disponibles → +/- 1000 personnes

*Comptoir avec frigos, vestiaires et douches, grand parking, grillades à l'extérieur.

Pas de cuisine, mais possibilité de se faire livrer par un traiteur.

Des informations concernant la « concession de débit de boissons » sont disponibles au service culturel auprès de M. Serge BLASEN (Tél. : 58771 -1903).

Centre sportif :	<i>Résident</i>	<i>Non-résident</i>
Avenue du Parc des Sports L-4671 Oberkorn		
Manifestation culturelle/artisanale	250 €	500 €
Manifestation de distraction	500 €	1000 €
Manifestation avec but philanthropique	125 €	250 €
Exposition (1 ^{er} weekend)	125 €	250 €
Assemblée générale	50 €	50 €
Location du foyer	100 €	200 €
Matériel d'équipement	50 €	50 €
Nettoyage supplémentaire	50 €	50 €
Caution	200 €	200 €
Location d'une salle	125 €	250 €

L'utilisation du centre sportif est gratuite pour le championnat des associations fédérées.

Location à une société à but commercial :	2000 €
Caution	400 €
Matériel d'équipement	400 €
Nettoyage	200 €

Les heures prestées par le personnel d'entretien d'une société externe sera en sus facturée séparément, tandis que les présences du personnel communal (service des sports) ne le sont pas.

Disponibilité :

*Places assises disponibles (gradins) → +/- 850 personnes *Places debout disponibles → suivant disposition

*Comptoir avec frigos, vestiaires et douches, grand parking.

Centre Marcel Noppeney :	<i>Résident</i>	<i>Non-résident</i>
Avenue Charlotte L-4531 Oberkorn		
Location galerie d'art (rez-de-chaussée)	100 €	200 €
Location galerie d'art (rez-de-chaussée & 1 ^{er} étage)	200 €	400 €
Location de la grande salle	100 €	200 €
Matériel d'équipement	50 €	50 €
Nettoyage supplémentaire	50 €	50 €
Assemblée générale (salle des fêtes)	50 €	50 €
Caution	200 €	200 €

Disponibilité :

*Places assises disponibles → +/- 190 personnes

*Places debout disponibles → suivant disposition

*Seulement pour des réunions, réceptions, expositions,...

*Comptoir avec frigo. Pas de cuisine, mais possibilité de se faire livrer par un traiteur.

*Jamais libre les jeudis.

Salle des Fêtes Lasauvage :	<i>Résident</i>	<i>Non-résident</i>
Place Saintignon Lasauvage		
Location	125 €	250 €
Matériel d'équipement	50 €	50 €
Nettoyage supplémentaire	50 €	50 €
Assemblée générale	50 €	50 €
Caution	100 €	100 €

Disponibilité :

*Places assises disponibles → +/- 100 personnes

*Places debout disponibles → +/- 200 personnes

*Comptoir avec frigo. Pas de cuisine, mais possibilité de se faire livrer par un traiteur.

*Jamais libre les mardis, mercredis.

Salle des Fêtes « Im Mai » :	<i>Résident</i>	<i>Non-résident</i>
189, Avenue de la Liberté L-4602 Niederkorn		
Location (pas de fête privée le soir)	200 €	400 €
Matériel d'équipement	50 €	50 €
Nettoyage supplémentaire	50 €	50 €
Assemblée générale, congrès, etc.	50 €	50 €
Caution	200 €	200 €

Disponibilité :

*Places assises disponibles → +/- 100 personnes

*Places debout disponibles → +/- 200 personnes

*Cuisine, frigos.

*Jamais libre les mercredis, jeudis, dimanches.

Salle de conférence Lasauvage – 2^e étage :	<i>Résident</i>	<i>Non-résident</i>
Place Saintignon – Lasauvage		
Location	50 € par jour	100 € par jour
Caution	100 €	100 €

Disponibilité :

*Uniquement pour conférences et assemblées

Spullweenchen		
1 ^{er} jour de location	50 €	
Jour supplémentaire	25 €	
Caution	200 €	

Matériel du « Spullweenchen »

150 pièces des éléments suivants : assiettes plates, assiettes desserts, bols à soupe, tasses à café, soucoupes, cuillères de table, fourchettes de table, couteaux de table, cuillères à café, fourchettes à gâteau.

WC mobile (location uniquement pour des associations)		
1 ^{er} jour de location	50 €	
Jour supplémentaire	25 €	
Caution	200 €	

Kiosque mobile (location uniquement pour des associations)		
1 ^{er} jour de location	50 €	
Jour supplémentaire	25 €	
Caution	200 €	

Étapes à poursuivre :

- 1) S'informer auprès du service compétent de la disponibilité de l'élément en question.
- 2) Réserver provisoirement l'élément en question auprès du service compétent.
- 3) Remplir le formulaire officiel de réservation d'un local communal et l'envoyer au service compétent.
Attention !!! Si le formulaire ne parviendra pas à l'administration communale dans un délai de 14 jours après la réservation provisoire, cette dernière sera annulée.
- 4) Une réponse écrite vous sera adressée et vous informera des étapes suivantes.

Les salles communales et les services compétents :

Service culturel → Hall polyvalent La Chiers, Centre Noppeney, Salle des Fêtes Lasauvage, Salle des Fêtes « Im Mai », Salle de conférence Lasauvage (Téléphone : 58771-1905 le matin)

Service des sports → Centre sportif (Téléphone : 58771-1302)

Le matériel technique et les places publiques :

La réservation du « Spullweenchen », du WC mobile et du kiosque mobile se fait au service culturel (Téléphone : 58771-1905 le matin).

La mise à disposition de matériel technique (parasols, tapis,...) ainsi que la réservation de places publiques (Places du Marché, zone piétonne, Parc Gerlache, Parc Grouwen, ...) restera complètement gratuite. Des informations supplémentaires ainsi que le formulaire officiel pour la réservation de matériel communal sont disponibles au service culturel ou par téléphone : 58771-1905 (le matin).

Les formulaires :

Les formulaires respectifs sont disponibles au service culturel de la Ville de Differdange (5, rue du Parc Gerlache), au site Internet www.differdange.lu ou sur simple demande par E-mail sous l'adresse : culturel@differdange.lu.

Nouveau !

Suite à la délibération du conseil communal du 18.12.2009, approuvée par les instances supérieures, qui a l'intention de faciliter les démarches administratives des associations locales, il s'en suit que pour les associations profitant d'un subside communal, les tarifs de location pour une salle ou du matériel communal seront déduits du subside annuel d'après un décompte établi par les services compétents.

Pour toute information supplémentaire :

Ville de Differdange

Service culturel

5, rue du Parc Gerlache

L-4574 Differdange

Tél.: (+352) 58771-1905 (les matins)

Fax: (+352) 58771-1911

E-mail: culturel@differdange.lu

www.differdange.lu